

Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 55 (1967)

Heft: 77

Artikel: Madame A. Wiblé-Gaillard : (suite de la page 1)

Autor: Wiblé-Gaillard, Alice

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-271783>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 01.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

DANS LES CANTONS ROMANDS

GENÈVE

Genèse de deux organisations sociales à Onex

En six ans, la population d'Onex, petit village du canton de Genève, a décuplé : au nombre d'un millier en 1961, ses habitants atteignent douze mille en 1967. Ils seront seize mille dans un an. A titre de comparaison, Onex dépasse donc une ville telle que Nyon.

PROBLÈMES DE CROISSANCE

Cette croissance extraordinairement rapide a posé, on s'en doute, de multiples problèmes d'organisation. Les incidences sociales de cette évolution sont rendues plus aiguës encore par le fait que la Cité Nouvelle d'Onex compte 80 % de HLM, 10 à 15 % de HBM (habitations bon marché plus simples que les HLM) et un 5 % seulement de logements libres. On peut, certes, déplorer qu'un sociologue n'ait attiré l'attention des pouvoirs publics sur le déséquilibre qu'engendre inévitablement une telle uniformité. Les nouveaux-venus disposent pour la plupart de revenus moyens, voire modestes. Les cas sociaux abondent. Pour la location des appartements la priorité a été donnée aux familles comptant plusieurs enfants. Il en résulte qu'Onex se trouve promue au rang de commune « la plus jeune » du canton (13 % d'enfants en âge scolaire). Si l'on ajoute à la modicité des salaires les problèmes que posent une famille nombreuse, si l'on tient compte de la multiplication des besoins qu'engendre la publicité actuelle (on est surpris de compter tant d'automos et de postes de télévision), on ne s'étonnera plus d'apprendre que le 30 % des mères travaillent au dehors.

Les autorités communales ont trouvé des solutions à cet état de fait. Elles ont créé un service social qui est certainement un modèle du genre. Elles ont en outre encouragé la fondation d'institutions sociales qui se révélaient urgentes et patronné l'amélioration de celles qui existaient déjà.

LES CUISINES SCOLAIRES

Il faut insister sur le fait que l'initiative est partie de groupements privés. Pour les Cuisines scolaires, c'est le comité de l'Association des intérêts de la Ville d'Onex qui, las de se borner à enregistrer les revendications de quelques habitants, a décidé d'orienter son activité vers un but social.

Un groupe fut chargé d'effectuer un sondage auprès des mères et un questionnaire fut adressé aux parents des enfants d'âge scolaire. Les résultats prouvèrent au-delà de toute attente, l'urgence d'une telle création : des enfants, la clé au cou, erraient dans la Cité avant et après l'école ; certains, jeunes encore, mangeaient seuls à midi, les parents ne pouvant rentrer à cause de la distance et de la pause trop brève de midi. Ce premier sondage donna plus de cent vingt réponses positives.

Dès lors, le comité, en une année à peine, allait lancer une souscription publique, établir des contacts avec le Département de l'Instruction publique, visiter les Cuisines scolaires du canton pour s'inspirer de différentes méthodes qu'on y pratique, acheter le matériel indispensable, recruter des économistes — anciens fournisseurs à l'armée — et des commissaires, tous bénévoles — dont le rôle est de surveiller et de servir les enfants — engager enfin une cuisinière et deux aides-cuisinières.

En automne 1966, les Cuisines scolaires s'ouvraient dans l'enthousiasme général. Subventionnées par la Commune et le Département de l'Instruction publique, elles servent pour une somme modique de cinquante à septante repas par jour, repas simples, mais bien équilibrés et excellents.

Parallèlement à cette amélioration sociale, il convient de souligner un aspect moins spectaculaire, mais remarquable à notre avis : la création d'une équipe de commissaires bénévoles. Il y a les « lundistes », les « mardistes », les « mercredistes », etc. Ce sont des hommes pour la plupart, mais on compte aussi des dames seules et des couples d'un certain âge, heureux de se dévouer, de s'occuper d'enfants, heureux de se retrouver entre amis, semaine après semaine. Après le repas des enfants, ils mangent ensemble. Ils sont près de septante et forment une véritable confrérie. Les contacts établis sont d'autant plus précieux que dans une cité en gestation les habitants souffrent généralement d'un sentiment d'isolement.

LA CRÈCHE-GARDERIE

La Garderie, elle, existait déjà depuis quelques années, mais de manière fort modeste et temporaire. Au sein des paroisses, des mères de familles avaient accepté de prendre soin à tour de rôle, un jour par semaine, des enfants de leurs voisins. Puis les dames des paroisses catholique et protestante ont décidé d'unir leurs efforts et d'augmenter le nombre des jours de garde.

Les autorités communales leur ont donc accordé un local qui s'est rapidement révélé trop exigü. C'est alors qu'un bâtiment a été prévu dans un complexe scolaire en construction. On entend dire fréquemment que notre Crèche-Garderie est la plus belle du canton : de forme octogonale, avec un vestibule central où coule une claire fontaine, elle est, certes, originale dans sa conception. Deux salles sont réservées à la Crèche, qui accueille de 6 h. 30 à 19 h. les bébés de 2 mois à 2 ans ; les enfants de 2 à 5 ans sont reçus pour la matinée ou l'après-midi. Un tarif d'abonnement a été prévu : il est dégressif selon le nombre d'enfants et la situation sociale de la famille.

Un personnel diplômé, nurses et jardinières d'enfants, travaille sous les ordres de la directrice, elle-même infirmière et assistante sociale. Des médecins sont attachés à l'institution qu'ils contrôlent régulièrement.

Une commission administrative gère l'institution. Elle se compose du conseiller administratif chargé du service social, de la directrice du service social, de plusieurs conseillers municipaux, de représentants des paroisses et de délégués de l'Association des intérêts de la Ville d'Onex. La municipalité subventionne la Crèche-Garderie et lui offre la jouissance des locaux.

Pour conclure, nous désirons insister sur le fait que des initiatives privées ont donné l'impulsion à la création des Cuisines scolaires et de la Crèche-Garderie d'Onex. Des citoyennes, des citoyens conscients des besoins de leur ville, sans attendre que les pouvoirs publics, déjà fort sollicités, en prennent la décision, se sont unis pour étudier et pour créer des organisations sociales urgentes. Ce faisant, ils ont non seulement rendu service à la communauté, mais ils ont encore approfondi les liens qui les unissent.

Monique Bauer-Lagier

Réd. — Est-il nécessaire d'ajouter — ce que fait avec modestie notre correspondante — que la présence féminine au sein de la commission a été décisive pour cette belle réalisation sociale ?

Madame A. Wiblé-Gaillard

(Suite de la page 1)

dans l'état actuel des choses, on ne peut les aborder et les résoudre que sur le plan des affaires publiques : qu'il s'agisse du prix et de la qualité des denrées alimentaires, des vaccinations des enfants, des cliniques et hôpitaux, des écoles, des programmes scolaires, des équipements universitaires, des logements et de leur prix, de la qualité des matériaux, de l'aménagement urbain, des assurances maladie, invalidité, accident, vieillesse, etc. Tout, absolument tout passe par les pouvoirs publics. Ce n'était pas ainsi jadis, il y avait de nombreux secteurs réservés. Si les femmes ne surveillent pas au fur et à mesure les décisions qu'on prend, elles se trouveront victimes de décisions hâtives, mauvaises ou absurdes.

Pour moi, le rôle du journal est là, accrocher l'intérêt des femmes les plus indifférentes et, une fois cela accompli, les amener par toutes sortes de procédés pédagogiques, à comprendre la défense de leurs intérêts. Mais le journal, à mon avis, ne saurait plus être uniquement le bulletin des groupes suffragistes de pointe. Assurément on doit avoir de larges échos de leurs activités, mais l'essentiel c'est de gagner des électrices, celles-ci n'exerçant pas d'influence tant qu'elles ne sont pas une masse électorale suffisante.

N'oublions pas que Mlle Gourd avait voulu que le Mouvement féministe fût l'organe de l'Alliance de sociétés féminines suisses, qui embrasse l'ensemble des intérêts féminins.

Cependant, dans l'immédiat, il importe de former l'opinion publique féminine pour que la majorité comprenne la nécessité d'obtenir le droit de vote, véritable clé de l'action générale, et d'avoir la volonté de s'en servir.

Alice Wiblé-Gaillard

VAUD

Suffrage féminin

L'Association vaudoise pour le suffrage féminin a tenu le 27 mai à Pully une intéressante séance consacrée d'abord aux affaires administratives, rapidement expédiées, et à la présentation de rapports de trois commissions d'étude, constituées l'an passé, consacrées à la vie politique, à l'Instruction publique et à la vie professionnelle ; ces rapports ont donné lieu à des discussions animées.

Mme G. Girard-Montet (La Tour-de-Peilz), présidente, a rappelé les charges communales et cantonales assumées par des femmes, notamment plusieurs présidences de conseils communaux, dans les cantons de Vaud, de Genève, de Neuchâtel. En Suisse allemande, les progrès sont lents.

M. A. Gardiol, maître au Collège de Béthusy, déplore la persistante discrimination dont sont victimes les filles, à l'école ; l'enseignement du français, du calcul sont sacrifiés au profit de la couture. Les programmes doivent être révisés et une campagne entreprise auprès des familles. Une enquête de l'Alliance de sociétés féminines suisses a abouti à la même constatation dans tous les cantons.

La Commission politique, a dit Mme M. Boulanger, étudie l'abstentionnisme, suggère de lancer une pétition générale pour soutenir la motion en faveur du suffrage féminin déposée au Conseil national par M. Schmitt (Genève), s'occupe de la révision du droit de famille. A ce propos, disons que le groupe de Lausanne du Suffrage féminin a créé à l'École normale un prix annuel de fr. 200.— pour un travail sur l'Instruction civique.

Mlle M.-Cl. Leburque, chef du Service général des programmes et des relations publiques à la Radio romande, avec une équipe soigneusement composée, s'occupe de la vie professionnelle et ne cache pas les difficultés de cette tâche ; tous les cas ou presque sont différents, les circonstances diffèrent d'une femme à l'autre. Une enquête sera faite auprès des ménagères, terme bien vague, sur la situation des femmes dans les administrations, où leur situation est nettement inférieure, sur les emplois offerts aux femmes.

S. B.

Les aides familiales

Afin d'améliorer et d'étendre leur activité d'aide aux familles, deux associations au travail parallèle et complémentaire ont fusionné récemment. Il s'agit du Cartel vaudois des services d'aide familiale et de la Fédération vaudoise des associations d'entraide familiale, qui forment désormais le « Cartel vaudois des associations d'aide à la famille ».

Ainsi les nombreux services existant dans le canton, aides familiales, garderies d'enfants, vestiaires, pour ne citer que les plus importants, sont groupés.

Un intéressant spectacle-démonstration

Une fois encore, le Centre de chorégraphie musicale de Béthusy-Bellevue, Villamont et Renens a prouvé, par son spectacle annuel au Théâtre d'Orient-Ville, que les enfants d'âge préscolaire peuvent interpréter avec toute leur âme une ouverture de l'envoiegure d'Egmont, de Beethoven, que des fillettes à peine plus grandes peuvent danser en solistes un mouvement de la Septième Symphonie, et qu'à l'âge des dernières années d'école, on peut improviser ou créer des ballets comme le Sacre du Printemps, de Stravinsky.

La directrice de ce Centre, Mlle Jacqueline Thévoz, qui eut une vingtaine de maîtres de danse classique, en Suisse, à Paris et à Moscou, et qui au cours de ses voyages en Europe, en Asie et en Afrique, n'a jamais cessé d'étudier les diverses chorégraphies locales, a tenu à compléter ses études de danse par des études musicales complètes et un stage à l'Institut Jaques-Dalcroze, rêvant de faire de la musique et de la danse un seul art, chaque note étant traduite par le geste approprié.

Successivement maîtresse de rythmique aux écoles de Lausanne, directrice des ballets de La Paternelle au Théâtre municipal, fondatrice du Studio du théâtre de Fribourg et

Renée Iturbide

C'est avec une vive émotion que les nombreux amis de Mlle Renée Iturbide ont appris la nouvelle de son décès. Après quelques mois de maladie, elle s'est éteinte le 20 mai 1967, laissant dans l'affliction sa famille et tous ceux qui eurent le privilège de la connaître.

Membre fondatrice de l'École d'études sociales, Mlle Iturbide avait également suivi les cours de l'Institut des sciences de l'éducation ; elle s'occupa aussi de l'Hôtel des étudiants tenu par des Quakers. Pédagogue dans l'âme, elle se voua ensuite à ceux qui avaient le plus besoin de son affection et de ses dons de compréhension : les enfants handicapés, s'efforçant de leur donner confiance, de capter leur intérêt, de découvrir leurs dispositions particulières, en un mot de les armer pour la vie. Quel merveilleux programme pour une femme de cœur ! La aussi, le départ de Mlle Iturbide laissera un grand vide.

Membre fondatrice, puis vice-présidente du Club de Genève des femmes de carrières libérales et commerciales, Mlle Iturbide se dépensa sans compter pour assurer la bonne marche de ce groupement. Sa constante disponibilité au service d'autrui en faisait un être d'élite.

A. St.

du corps de ballet international « Présence humaine », Mme Thévoz, après de nombreuses tournées en Suisse et à l'étranger, s'est établie à Lausanne où elle a donné, à l'Exposition nationale, des démonstrations de sa méthode choréomusicale et audiovisuelle. Ses meilleurs élèves — et ils furent nombreux, l'autre soir, à nous étonner et à nous émoouvoir, car chacun a gardé sa personnalité propre — obtiennent régulièrement des engagements au dehors.

On a plaisir à découvrir chez les très jeunes, les moins jeunes enfants et les adultes — car il y en avait aussi — un tel épanouissement par l'art. A noter que ces disciples de Terpsichore ne font leurs exercices à la barre que sur de la musique symphonique et que leurs « exercices au milieu » sont toujours des ballets complets.

J. C.

NEUCHÂTEL

Une femme à la tête d'un Conseil général

Mme Suzanne Haussmann, membre du Conseil général de Hauterive, a été nommée présidente du dit Conseil, lors d'une séance où elle fut fleurie et fêtée par ses collègues.

C'est la troisième commune du canton qui confie la direction de l'autorité législative à une femme. Les deux premières furent La Chaux-de-Fonds et Chézard.

M. P.

La Fédération des consommatrices répond

(Suite de la page 2)

Nous rappelons que la consommation normale est de 600 gr. par mois et par personne et que ces chiffres datent de huit ans. Depuis lors, il est certain que les choses n'ont fait qu'empirer puisque la consommation de beurre par habitant n'a cessé de baisser. C'est là qu'est le scandale et non pas dans notre « grève », car nous savons que le beurre est un produit de choix que tous les enfants suisses devraient pouvoir manger sans restriction. Si notre grève a réussi au-delà de ce que nous espérons, c'est précisément parce qu'elle reposait sur une base réelle : le scandale d'une sous-consommation de beurre dans un pays qui en regorge.

Si toutes ces familles privées de beurre pouvaient en manger, les paysans n'auraient pas de « retenues » à payer pour cause de surproduction. La Confédération abaissant artificiellement le prix du fromage pour l'exporter, est-il impensable qu'elle fasse un geste similaire pour les consommatrices suisses qui, alors que les Suédois payent leur beurre fr. 7.— et les Autrichiens fr. 6,72 (ainsi que nous l'apprend Mme Bastardot) doivent le payer fr. 14.— le kilo. Nous n'avons pas fait la grève pour nuire aux paysans mais pour qu'enfin les difficultés des consommatrices soient reconnues. Le seront-elles cette fois ?

Pour la Fédération romande

des consommatrices :

Ariane Schmitt

OUVROIR DE L'UNION DES FEMMES

AUX PETITS LUTINS

9, rue de la Fontaine - Tél. 25 35 66

GENÈVE

Le vêtement d'enfant pratique et seyant



INSTITUT DE BEAUTÉ

LYDIA DAÏNOW

Ecole d'esthéticiennes

Place de la Fusterie 4

Genève

Tél. 24 42 10

Membre de la FREC